

Rapport – Bassin de vie arbitrage

Par Claude Mariusse et Bertrand Thievent

Le bassin de vie arbitrage est une antenne de la CTA. Elle est constituée de ressources humaines licenciées dans les clubs du comité : Hervé Ribet, Claude Mariusse, Christian Magnin, Stéphanie Brunerie, Lola Bach, Benoit Jarry, Loïc Dalmas, Ruddy Rome.

Les missions sont les suivantes :

- Désignations :
 - Championnat +16 Division
 - Championnat jeunes excellence sur - 17 G - 16 F - de 15 F et G en deuxième phase

- Formations :

- **FORMATION JAJ T3**
 - 38 Jeunes sont entrés en formation JAJ T3.
 - 13 Filles et 25 Garçons nés entre 2012 et 2007.

Les niveaux de connaissance et de pratique étaient très hétérogènes.

Ils ont suivi la formation théorique et le suivi pratique sur des matches sur différents sites (St Vallier, St Paul 3 Chateauxl, BDP, Livron) ou en rattrapage à St Marcel le 26 Novembre pour ceux qui n'avaient pas pu être présents.

Dans un premier temps 11 ont été "fléchés" comme désignables. Puis 3 du HBRE ont souhaité tout de même suivre les formations complémentaires et ont bien progressé.

Parmi ces 14, 13 ont pu suivre un module complémentaire lors de regroupements des joueurs 26/07 à Tournon, Lorient, Le Teil .

6 ont également participé à un "temps bonus" lors du stage 26/07 + Lynn BONNET (à la recherche d'un binôme)

Les JAJT3 seront également invités sur un temps "Beach".

- **Recyclage JA T3 de début de saison**
- **Accompagnement arbitrage section :**

Sur les rencontres UNSS Excellence collège et Lycée et UNSS traditionnelles Collège en Drôme et en Ardèche.

Intégration d'un JAJ dans les sections Lycée de Le Teil, Privas et Valence. Action à faire évoluer.

- **PPF :**

4 binômes participants au parcours de performance : Boyer/Rebois (St Marcel les Valence), Mercan/Salmon (Bourg de Péage), Sagot/Peduzzi (Etoile/Beauvallon) et Jarry/Vielzeuf (Entente Ardèche Méridionale)

Bassin de vie : des actions arbitrages ont été mis en place sur les 5 bassins de vie arbitrage de notre territoire. Le bassin de vie est une entité de la CTA à l'intérieur de laquelle les clubs peuvent mettre en place des actions sur les écoles d'arbitrage, la féminisation de l'arbitrage...